

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

125006

Déclaration de Maladie : N° S19-0002206

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10554 Société : R - A - M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ALGHADIF EL MEKKI Date de naissance : 25-02-1965

Adresse : DELB SADNI 2 N° 1 RES DYL SAAR ET AL

Tél. : APP 3 068 326 7530 Total des frais engagés : 10375+ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. NAJLA BOUGHAILI
Cardiologue
391, Bd. El Fida 1er Etage - Casablanca
Tél: 05 22 81 22 32

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : IC / Myo cardiale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

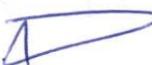
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration, je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 05/08/2012

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
25/07/22	card. ECG		250,00 DT	Dr. NAJLA A BULCHAIR Cardiologue 191, Bd. El Fida 1er Etage Casablanca Tel: 03 22 81 22 32 99 11 69 41 11
25/07/22	ETT		100,00 DT	Dr. NAJLA A BULCHAIR Cardiologue 191, Bd. El Fida 1er Etage Casablanca Tel: 03 22 81 22 32 - 06 97 07 66 25

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Nationale DISOURJ CASABLANCA	25/07/22	87,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Najlaâ BOUGHAIÐI

Spécialiste en Pathologie Cardiovasculaire
DIU d'Échocardiographie, Bordeaux 2
DIU d'Imagerie Vasculaire, Paris 11
DIU d'Exploration du SNA, Rabat
Ancienne Interne CHU strasbourg



الدكتورة نجلاء بوعزي

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين
حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى جامعة بوردو 2
حاصلة على دبلوم تصوير الأوعية جامعة باريس 11
حاصلة على دبلوم فحص الجهاز العصبي الشعري
طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ستراسبورغ

Le 25/07/22

Alghadif Elmekki

87.12

1)

Nebilet 50



1/4 cp

1/4 cp



2)

UPERIO 50

1cp x 2.

Pharmacie Nationale
DIOURI
306, Bd. El Fida
Casablanca
0522 81 22 32

Dr. NAJLAâ BOUGHAIÐI
Cardiologue
391, Bd. El Fida 1er Etage - Casablanca
Tel. 05 22 81 22 32 - 06 97 66 85 25

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIOVASCULAIRE

DR BOUGHAIDI NAJLAA

LE 25/07/22

FACTURE num195/22

NOM : ALGHADIF

PRÉNOM : ELMEKKI

CONS+ECG :

250 DH

Echodoppler cardiaque:

700 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de neuf cent cinquante dirhams

DR BOUGHAIDI NAJLAA

Dr. NAJLAA BOUGHAIDI

Cardiologue

391, Bd. El Fida 1er Etage - Casablanca

Tél 05 22 81 22 32 - 66 97 55 45 25

ICE 001645684000001

PATENTE 33502114



Le 25/07/22

Le:

Compte rendu d'Échodoppler cardiaque
MR ALGHADIF ELMEKKI

- VG dilaté (63/50) non hypertrophié troubles de la cinétique très segmentaire :
Hypokinésie antéro septale, hypokinésie sévère inférieure juste de la partie médiane
avec altération de la fonction systolique globale du VG avec FE 40% en SIMPSON.

S I= 9cm/s S sep 6cm/s ;

Pressions de remplissage basses. E<A E/E'= 7.6

- Valves mitrales épaissies, remaniées

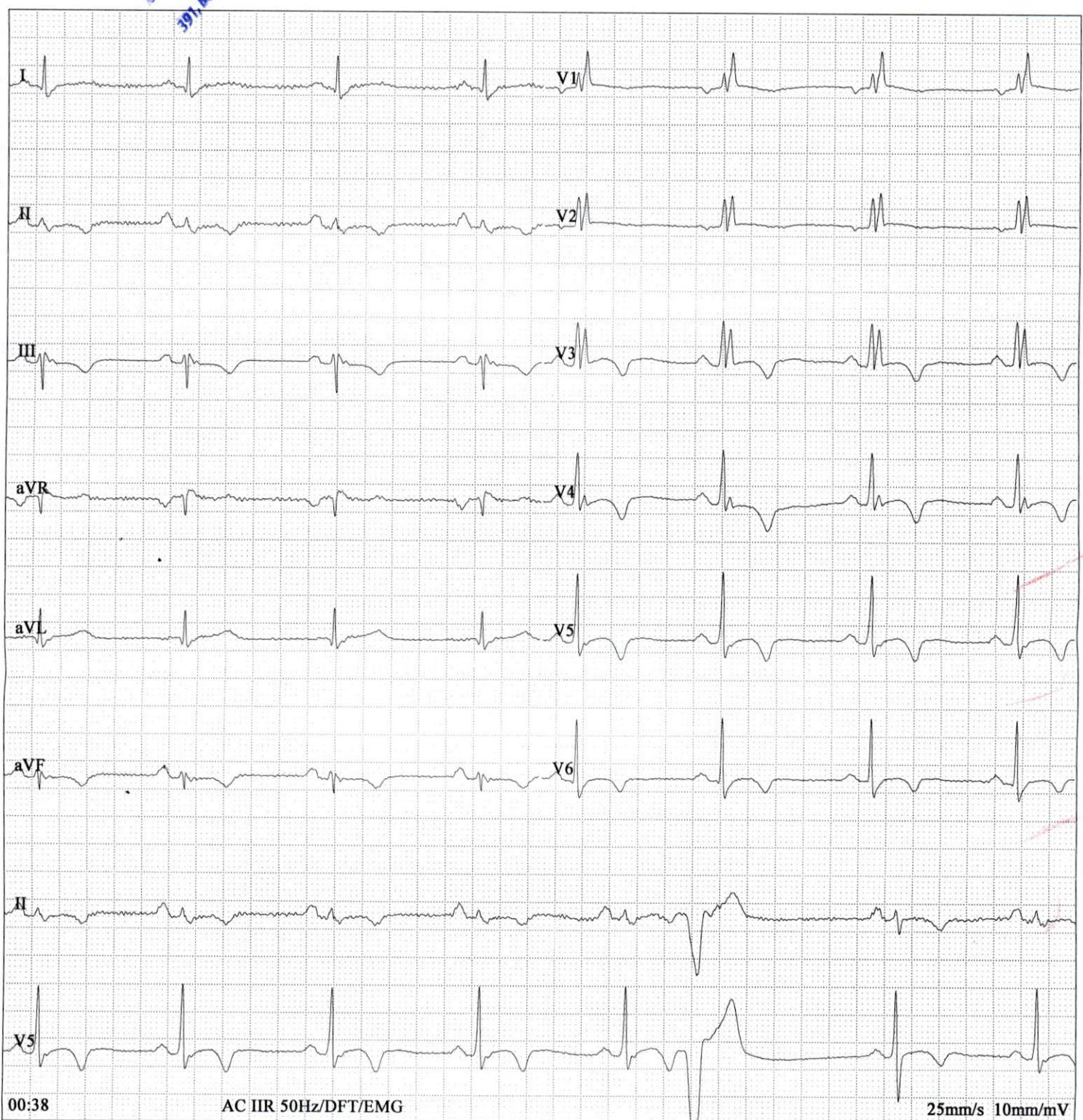
→ Pas de RM ni IM.

- Sigmoïdes aortiques peu épaissies remanié sans sténose, sans fuite;
- Dilatation biauriculaire OG 21cm² OD 23cm².
- Cavités droites non dilatées, fonction VD bonne ; TAPSE 32 et S 14cm/s ;
- IT minime, pas d' HTAP ;
- VCI non dilatée compliante.
- Décollement péricardique minime séquellaire en latéro VG ;

Au total :

- Cardiomyopathie dilatée avec trouble cinétique segmentaire fonction
systolique globale altérée FE de 40%.
- PRVG basse ;
- Dilatation biauriculaire ;
- Décollement péricardique séquellaire en latéro VG;
- Bonne fonction VD.

Dr. NAJLAâ BOUGHAIÐI
Cardiologue
391, Bd. El Fida 1^{er} Etage - Casablanca
Tél. 05 22 81 22 32 - 0697 66 85 25
cabboughaidi@gmail.com



Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	331 ms	Prompt:
Temps d'écha	56s	QT Interval:	614 ms	
FC:	61bpm	QTc Interval:	619 ms	
P Interval:	291ms	P Axis:	-175.90°b	
QRS Interval:	147 ms	QRS Axis:	150.40°b	
T Interval:	390 ms	T Axis:	-127.60°b	

R R à 61Bpm
BB dt
CVR

Signature Medecin :